

FÉDÉRAL

Contribution canadienne à la plus haute tour du monde

La plus haute tour du monde a été inaugurée le 4 janvier courant à Dubai par le souverain de l'émirat lors d'une cérémonie haute en couleurs. La tour baptisée Burj Khalifa, en l'honneur du chef de l'État de la fédération des Émirats arabes unis, qui est venu au secours de Dubai lors de la crise financière. La tour culmine à 828 mètres et sa construction a coûté un milliard et demi de dollars. Elle compte plus de mille appartements, des bureaux et un hôtel luxueux. Selon la société immobilière Emaar Properties, les premiers locataires pourront emménager le mois prochain.

Le ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée de l'Asie-Pacifique, l'honorable Stockwell Day, a souligné le 4 janvier dernier l'ouverture officielle du gratte-ciel le plus haut du monde, le Burj Khalifa, qui s'élève à plus de 160 étages au-dessus du désert à Dubaï, dans les Émirats arabes unis, en mettant en vedette la contribution du Canada à sa construction.

« Lors de ma visite à Dubaï en mars 2009, j'ai pu constater la façon dont les Canadiens ont contribué à ce projet de grande envergure, a déclaré le ministre Day. Le Burj Khalifa est une véritable merveille architecturale unique au monde. Je félicite les entreprises canadiennes qui ont joué un rôle capital dans la conception et la construction de ce gratte-ciel, grâce à leurs compétences de premier ordre dans tous les domaines, des systèmes de communication jusqu'aux câbles d'ascenseurs ultra-rapides. »

Pièce maîtresse d'un aménagement communautaire de 500 acres orchestré par la société Emaar Properties, le Burj Khalifa sera officiellement ouvert aujourd'hui par le sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-président et

premier ministre des Émirats arabes unis et émir de Dubaï. Le gratte-ciel, dont la construction a nécessité 330 000 mètres cubes de béton et 31 400 tonnes d'acier, est visible à 95 kilomètres de distance.

Parmi les entreprises canadiennes qui y ont contribué, on note : GSM Design, qui a dessiné la terrasse d'observation du 124^e étage; NORR Ltd., qui a participé à la conception architecturale des lofts Burj; Nortel Networks Corp., qui a fourni l'infrastructure de communication du gratte-ciel et RWDI Inc., qui a effectué l'étude aérodynamique.

Les Émirats arabes unis sont le plus grand marché d'exportation du Canada au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. En 2008, les échanges bilatéraux ont atteint 1,8 milliard de dollars et les exportations canadiennes de marchandises à destination des Émirats arabes unis se sont élevées à 1,5 milliard de dollars, soit une hausse de 28,8 p. 100 par rapport à 2007.

Source: Melisa Lecler

Photo Archives: Le ministre Day en compagnie d'un groupe de fournisseurs canadiens du Burj Dubai, le plus haut édifice du monde (Mars 2009)



Lancement de la série de services en ligne pour les résidents temporaires qui demandent un permis de travail, une fiche de visiteur ou un permis de travail suite à l'obtention d'un diplôme

A compter du 19 décembre 2009, les résidents temporaires pourront faire une demande en ligne pour les permis de travail, les fiches de visiteur et les permis de travail suite à l'obtention d'un diplôme. Ce lancement est un élargissement de la série de services électroniques présentement disponible aux étudiants étrangers.

La série de services en ligne est une série d'outils en ligne qui améliore et modernise le processus de demande de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). La série de services en ligne comprend les cinq composantes suivantes :

Demande en ligne : ce système permet aux demandeurs de remplir et signer leur demande, de payer les frais afférents, de joindre des documents numéri-

sés et de soumettre le tout en ligne, en toute sécurité.

Système de notification électronique (SNE) : ce système permet à CIC et aux établissements d'enseignement d'échanger des renseignements au sujet de l'admissibilité des étudiants étrangers à un permis de travail hors campus. Pour être admissibles à ce permis, les étudiants doivent étudier à temps plein et avoir des résultats scolaires satisfaisants. Le SNE remplace les formulaires papier actuels qui sont utilisés pour confirmer l'admissibilité des étudiants étrangers.

MonCIC : il s'agit d'un compte d'utilisateur en ligne sur le site Web de CIC qui comprend le profil personnel du demandeur. CIC peut l'utiliser pour transmettre

aux demandeurs des renseignements concernant leurs demandes.

Portail des partenaires : le Portail des partenaires est un site Web protégé par un mot de passe réservé aux représentants désignés des établissements d'enseignement participants, grâce auquel ceux-ci peuvent obtenir des services et des renseignements particuliers de CIC.

Paiement électronique : cet outil permet aux demandeurs qui vivent au Canada de payer les frais de traitement de leur demande en ligne.

La demande en ligne présente un certain nombre d'avantages pour les demandeurs :

- ♦ ils peuvent présenter leur demande en tout temps, de partout, en utili-

sant le site Web de CIC;

- ♦ ils peuvent utiliser le texte de dépannage qui est disponible pour chaque champ, ce qui facilite l'utilisation de la demande en ligne;
- ♦ ils ne peuvent soumettre qu'une demande dûment remplie, évitant ainsi que leur demande leur soit retournée pour manque de renseignements, un problème fréquent dans le cas des formulaires soumis par la poste;
- ♦ ils peuvent payer en ligne;
- ♦ leur demande sera traitée plus rapidement.

Source: Citoyenneté et immigration Canada